

## DES BIENS AU SERVICE DE LA MISSION

Des biens : ce peut être une église, un presbytère, un cimetière, tout autre édifice (grange, glacière) ou tout autre bien (établière, lot à bois, terrain) appartenant à la Fabrique... Des biens qui ont :

- d'abord une valeur matérielle...
- aussi une valeur patrimoniale et culturelle plus ou moins importante... (Déjà il y a eu une classification des différentes églises de notre diocèse dans cette perspective.)
- enfin et surtout, une valeur affective : tout spécialement l'église
- en raison des sacrements qui ont été reçus et de la foi qui est célébrée en ce lieu...
- en raison de la place qu'elle occupe dans le paysage quotidien de nos villages et de nos villes...
- en raison d'un attachement plus personnel encore : « mes ancêtres ont donné le terrain ou ont œuvré à la construction de l'église... mon père ou d'autres que j'ai bien connus y ont travaillé, soit comme employés, soit bénévolement... » Bref, pour l'une ou l'autre de ces raisons, nous pouvons être fortement attachés à l'édifice-église....

Au service de la mission : la mission est toujours la même et c'est elle qui est première :

- annoncer la foi au Christ mort et ressuscité pour nous ;
- célébrer les sacrements qui nous communiquent sa vie ;
- faire Église en son nom et témoigner de lui par une vie semblable à la sienne ;
- en solidarité avec le monde, vivre « la charité dans la vérité », ainsi que nous y invite notre Pape Benoît XVI dans sa dernière lettre Encyclique.

Des biens au service de la mission : c'est là que notre responsabilité et notre vigilance sont particulièrement sollicitées aujourd'hui :

- les biens sont-ils au service de la mission, ou nous imposent-ils une charge telle qu'ils sont déjà ou qu'ils risquent de devenir, à plus ou moins long terme, au détriment de la mission ?...
- le maintien et la conservation des biens matériels exigent-ils un tel investissement d'argent, de temps et d'énergies qu'ils en deviennent préjudiciables au service de la mission qui pourrait se réaliser avec un équipement matériel beaucoup plus léger et plus réduit ?...
- le maintien et la conservation des biens matériels exigent-ils des sommes d'argent si imposantes qu'il en reste de moins en moins pour assurer des services pastoraux de qualité, nécessaires à la transmission de la foi ?...

Au cœur de toutes ces questions, se trouve une question fondamentale : que voulons-nous léguer aux générations à venir ?...

- Des édifices de plus en plus déficitaires, dans certains cas ?
- Des fabriques endettées qui risquent la faillite ?
- Ou voulons-nous transmettre la foi qui nous fait vivre et que nous jugeons importante de transmettre, en assurant les meilleures conditions pour que cette transmission soit possible ?

En somme, où vont nos priorités d'Église ?...

Je ne crois pas trop me tromper en affirmant que le Christ ne nous demandera si nous avons su léguer à ceux et celles qui nous suivront des biens matériels – si beaux soient-ils et si grande soit leur valeur patrimoniale – mais qu’il nous demandera si nous avons su leur transmettre le bien de la foi... Il est évident que ces biens matériels, dans plusieurs cas, peuvent représenter une valeur culturelle et patrimoniale indéniable... Mais, dans le contexte du Québec d’aujourd’hui, la responsabilité de préserver ces valeurs culturelles et patrimoniales doit devenir celle de toute la société civile, si elle les considère vraiment importants, et non la seule responsabilité de la communauté chrétienne, et encore moins de ceux et celles qui pratiquent sur une base régulière...

Les réponses à ces questions, il s’agira de les chercher et de les élaborer ensemble, même si nous pouvons partir de perceptions et de points de vue très différents... Il s’agira également de bien nous écouter les uns les autres et de nous respecter dans nos divers points de vue qui, parfois, pourront même s’opposer... Pour réussir une telle démarche, il faudra de l’ouverture d’esprit et de cœur... Il faudra aussi nous faire confiance, et ne pas étiqueter trop vite d’étroitesse d’esprit ou de malhonnêteté les points de vue différents ou opposés au nôtre... Au lieu de nous durcir et de nous enfermer dans nos perceptions et nos visions différentes, il s’agira de nous laisser interroger par les perceptions et les visions des autres, et chercher comment nos divers points de vue peuvent se nuancer et s’enrichir mutuellement...

Il faudra aussi prendre le temps de bien regarder chacune de nos situations et de poser correctement les questions – ce que nous voulons faire avec vous ce soir –, en réfléchissant le plus près possible de la réalité : les chiffres ne disent pas tout, mais ils parlent... Dans chacune de nos paroisses, c’est une démarche à commencer ou à poursuivre, sereinement, charitablement, sans vouloir tout précipiter. Vaut mieux arriver plus tard et ensemble à de bonnes décisions, que de précipiter des décisions qui conduisent aux incompréhensions et aux divisions... Pour avoir participé à une décision qui nous a amenés à la vente de notre monastère à Oka en mai 2007 –, je sais l’importance du climat dans lequel se préparent et se prennent de telles décisions... Ce climat peut conduire à renforcer l’unité d’un groupe comme il peut le faire éclater !... Dans notre cas, c’est heureusement la première possibilité qui s’est réalisée, et c’est ce que je souhaite pour chacune de nos paroisses et pour chacune des unités pastorales de notre Église diocésaine...

Cette démarche, vécue d’abord au niveau de chaque paroisse, devra se poursuivre ensuite au niveau de chaque unité pastorale, en apprenant peu à peu à nous élever au-dessus de l’esprit de clocher... Là aussi de grands défis nous attendent : nos églises se sont parfois construites dans la rivalité et la compétition entre paroisses. Nous n’avons pas à juger nos ancêtres, mais au lieu de faire plus grand et plus haut, nous sommes appelés à développer un meilleur esprit de collaboration et de coopération entre nos diverses communautés chrétiennes... Nous sommes invités à nous engager dans une véritable expérience d’Église et, pour que cette expérience porte de bons fruits, il est requis que nous avançons toujours avec le Christ et en « communion dans l’Esprit », en n’oubliant jamais de porter nos réflexions et nos décisions dans la prière... C’est ainsi que nous serons l’Église du Christ en vérité !

† Yvon Joseph Moreau,  
Évêque de Sainte-Anne